



COMPTE RENDU SUCCINCT



Le jeudi 05 mars 2015 à 20h08, le conseil municipal, légalement convoqué le 27 février 2015, s'est réuni à l'Espace Senet, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Joël MANCEL, Maire.

Présidence : Monsieur Joël MANCEL, Maire.

Secrétaire de séance : Madame Evelyne PUECHAVY

Etaient présents :

Monsieur Joël MANCEL, Madame Hélène DEBAISIEUX-DENÉ,
Monsieur Frédéric SPANGENBERG, Madame Manuela MARIE,
Monsieur Christian BOUTELOUP, Madame Evelyne PUECHAVY,
Monsieur Michel POIROT, Madame Elianor TAGNE,
Monsieur Jean-François BOUTOILLE,
Madame Frédérique BROCHOT-MAHER, Monsieur Daniel CHANEL,
Monsieur Michel VANDROUX, Madame Evelyne LEGROUX,
Monsieur Jean-Pierre MAROTTE, Madame Marie-Claude LALEMANT,
Monsieur Pascal AGOSTINI, Monsieur Jean-Sébastien SALIS,
Madame Muriel DAUVERGNE, Madame Géraldine CARREAU,
Madame Christelle COLNAGHI, Monsieur Arnaud RICHARD (de 20h08 à 22h53),
Monsieur Alain GELOT, Monsieur Philippe PAILLET,
Madame Laurence DIJON, Madame Véronique LAVOCAT,
Madame Martine BERNELIN DA SILVA,
Madame Isabelle WENGER ARTZ

Avaient donné pouvoir :

Monsieur Christian JAKOB a donné pouvoir à Madame Evelyne PUECHAVY
Monsieur Ludovic LEA a donné pouvoir à Madame Manuela MARIE.
Madame Blandine BERJOT a donné pouvoir à Madame Hélène DEBAISIEUX-DENÉ
Madame Cécile POINGT a donné pouvoir à Monsieur Christian BOUTELOUP.
Monsieur Léon JANUS a donné pouvoir à Madame Martine BERNELIN DA SILVA
Monsieur Franck PHILIPPE a donné pouvoir à Madame Isabelle WENGER ARTZ
Monsieur Arnaud RICHARD a donné pouvoir à Madame Christelle COLNAGHI (à partir de 22h53)



DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Madame Evelyne PUECHVAVY est désignée secrétaire de séance, à l'unanimité des présents.

Monsieur le Maire procède à la lecture de l'ordre du jour.

Adoption du procès-verbal de la séance du 18 décembre 2014.

Compte rendu des décisions prises par le Maire dans le cadre de l'article L.2122-22 du CGCT.

1. Installation de deux conseillers municipaux suite à cinq démissions.
 2. Remplacement des élus démissionnaires au sein des commissions municipales.
 3. Débat d'Orientation Budgétaire - Ville.
 4. Débat d'orientation Budgétaire - Assainissement.
 5. Débat d'Orientation Budgétaire - SPANC.
 6. Autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer un Contrat de Mixité Sociale (CMS) avec l'Etat.
 7. Acquisition à titre onéreux de la parcelle cadastrée AN800 appartenant au Conseil général des Yvelines.
 8. Acquisition à titre onéreux de parcelles dont le vendeur est la SAFER.
 9. Adhésion au groupement de commandes pour l'achat d'électricité coordonné par le SIPPEREC (Syndicat Intercommunal de la Périphérie de Paris pour l'Electricité et les Réseaux de Communication).
 10. Création de huit postes d'adjoints d'animation 2eme classe, d'un poste de brigadier, et d'un poste de technicien principal de 2eme classe.
 11. Avancement de grade.
 12. Mise à jour du tableau des effectifs.
 13. Autorisation donnée à Monsieur le Maire de solliciter une subvention au taux maximal auprès du Conseil général des Yvelines pour le fonctionnement de la bibliothèque.
 14. Autorisation donnée à Monsieur le Maire de solliciter une subvention auprès du Conseil général des Yvelines pour le développement, l'aide à l'investissement et le soutien aux projets de l'école de musique et de danse.
 15. Rapport d'activités 2013 du SIERTECC.
-

ADOPTION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 18 DECEMBRE 2014

Le procès-verbal de la séance du 18 décembre 2014 est adopté **par 28 voix pour, 5 abstentions** (Madame Isabelle WENGER ARTZ, Monsieur Léon JANUS, Madame Christelle COLNAGHI, Monsieur Franck PHILIPPE, Madame Martine BERNELIN DA SILVA).

COMPTE RENDU DES DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE DANS LE CADRE DE L'ARTICLE L.2122-22 DU CGCT

Décision n°2014-185 à 2015-28

2015 03 05 DEL 01 : INSTALLATION DE DEUX CONSEILLERS MUNICIPAUX SUITE A CINQ DEMISSIONS

RAPPORTEUR : Monsieur le Maire

Le conseil municipal, après en avoir été informé,

- **PREND ACTE** de l'installation de Madame Martine BERNELIN DA SILVA et de Madame Isabelle WENGER-ARTZ en tant que conseillère municipale suite à la démission de Madame Nathalie JUBAN, Madame Valérie BETTINGER, Monsieur Antoine KATTAR, Madame Amparo MARTAUD et Monsieur Michel BOTHEREAU.

2015 03 05 DEL 02 : REMPLACEMENT DES ELUS DEMISSIONNAIRES AU SEIN DES COMMISSIONS MUNICIPALES

RAPPORTEUR : Monsieur le Maire

Le conseil municipal, après avoir voté, par **22 voix pour, 5 contre** (Monsieur Michel POIROT, Monsieur Jean-François BOUTOILLE, Madame Evelyne LEGROUX, Madame Marie-Claude LALEMANT, Madame Frédérique BROCHOT-MAHER) **et 6 abstentions** (Madame Géraldine CARREAU, Monsieur Frédéric SPANGENBERG, Madame Muriel DAUVERGNE, Monsieur Michel VANDROUX, Monsieur Jean-Pierre MAROTTE, Madame Blandine BERJOT)

- **DESIGNE** les membres du conseil municipal suivants pour siéger au sein de la Commission aménagement urbain / développement durable / commerces / transports / stationnement : Monsieur Franck PHILIPPE, Madame Martine BERNELIN DA SILVA, Monsieur Amaud RICHARD
- **DESIGNE** les membres du conseil municipal suivants pour siéger au sein de la Commission travaux / réseaux / cadre de vie : Monsieur Franck PHILIPPE

- **DESIGNE** les membres du conseil municipal suivants pour siéger au sein de la Commission scolaire, périscolaire et restauration : Madame Christelle COLNAGHI / Madame Isabelle WENGER ARTZ

 - **DESIGNE** les membres du conseil municipal suivants pour siéger au sein de la Commission petite enfance : Madame Martine BERNELIN DA SILVA

 - **DESIGNE** les membres du conseil municipal suivants pour siéger au sein de la Commission vie culturelle et associative: Monsieur Léon JANUS

 - **DESIGNE** les membres du conseil municipal suivants pour siéger au sein de la Commission jeunesse et sports: Monsieur Léon JANUS

 - **DESIGNE** les membres du conseil municipal suivants pour siéger au sein de la Commission citoyenneté et handicap : Madame Isabelle WENGER ARTZ

 - **DESIGNE** les membres du conseil municipal suivants pour siéger au sein de la Commission Social & logement : Madame Martine BERNELIN DA SILVA
-

2015 03 05 DEL 03 : PRESENTATION DU DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE VILLE

RAPPORTEUR : Madame Elianor TAGNE

Le conseil municipal, après avoir débattu,

- **PREND ACTE** du débat d'orientation budgétaire du budget ville pour l'année 2015.
-

2015 03 05 DEL 04 : PRESENTATION DU DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE DE L'ASSAINISSEMENT.

RAPPORTEUR : Monsieur Jean-François BOUTOILLE

Le conseil municipal, après avoir débattu,

- **PREND ACTE** du débat d'orientation budgétaire du budget Assainissement pour l'année 2015.

2015 03 05 DEL 05 : PRESENTATION DU DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE DU SPANC.

RAPPORTEUR : Monsieur Jean-François BOUTOILLE

Le conseil municipal, après avoir débattu,

- **PREND ACTE** du débat d'orientation budgétaire du budget du SPANC pour l'année 2015.

2015 03 05 DEL 06 : AUTORISATION DONNEE A MONSIEUR LE MAIRE DE SIGNER UN CONTRAT DE MIXITE SOCIALE (CMS) AVEC L'ETAT

RAPPORTEUR : Monsieur Michel POIROT

Le conseil municipal, après en avoir délibéré par, **29 voix pour et 4 abstentions** (*Monsieur Philippe PAILLET, Madame Véronique LAVOCAT, Monsieur Alain GELOT, Madame Laurence DIJON*) décide :

- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer avec l'Etat le Contrat de Mixité Sociale (CMS)

2015 03 05 DEL 07 : ACQUISITION A TITRE ONEREUX DE LA PARCELLE AN800 APPARTENANT AU CONSEIL GENERAL DES YVELINES

RAPPORTEUR : Monsieur Michel POIROT

Le conseil municipal, après en avoir délibéré par, **23 voix pour et 10 voix contre** (*Monsieur Arnaud RICHARD, Madame Isabelle WENGER ARTZ, Monsieur Léon JANUS, Madame Christelle COLNAGHI, Monsieur Franck PHILIPPE, Madame Martine BERNELIN DA SILVA, Monsieur Philippe PAILLET, Madame Véronique LAVOCAT, Monsieur Alain GELOT, Madame Laurence DIJON*)

- **DECIDE** de l'acquisition par la commune de la parcelle cadastrée AN 800 appartenant au Conseil Général des Yvelines et représentant une superficie totale de 6 636 m², pour un prix de 43 200 €, conformément à l'avis du service des Domaines,
- **D'AUTORISER**, Monsieur le Maire ou son représentant à signer l'acte notarié authentique et les documents se rapportant à cette acquisition

2015 03 05 DEL 08 : ACQUISITION A TITRE ONEREUX DE PARCELLES DONT LE VENDEUR EST LA SAFER

RAPPORTEUR : Monsieur Michel POIROT

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des présents, décide :

- de l'acquisition des parcelles sises commune de TRIEL-SUR-SEINE cadastrées AH32, B70, C43, BS37, AS98, AT119, AO235, B1132, B1174, B1183, B104, B131, B136, AT327, AS117, AH29, B555, B1532, B1366 pour une surface totale de 1ha, 17a, 67ca au prix de vente de 4 750 €.
- **D'AUTORISER**, Monsieur le Maire ou son représentant à signer la promesse unilatérale d'achat et ses annexes, l'acte authentique de vente et l'ensemble des documents afférents à l'acquisition.

2015 03 05 DEL 09 : ADHESION AU GROUPEMENT DE COMMANDES POUR L'ACHAT D'ELECTRICITE COORDONNE PAR LE SIPPAREC (SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LA PERIPHERIE DE PARIS POUR L'ELECTRICITE ET LES RESEAUX DE COMMUNICATION)

RAPPORTEUR : Monsieur Jean-François BOUTOILLE

Le conseil municipal, après en avoir délibéré par, **23 voix pour, 6 voix contre** (*Monsieur Arnaud RICHARD, Madame Isabelle WENGER ARTZ, Monsieur Léon JANUS, Madame Christelle COLNAGHI, Monsieur Franck PHILIPPE, Madame Martine BERNELIN DA SILVA*) **et 4 abstentions** (*Monsieur Philippe PAILLET, Madame Véronique LAVOCAT, Monsieur Alain GELOT, Madame Laurence DIJON*) décide :

- **D'ADHERER** au groupement de commandes pour l'achat d'électricité proposé par le SIPPAREC.
- **D'APPROUVER** l'acte constitutif du groupement de commandes pour l'achat d'électricité coordonné par le SIPPAREC moyennant une participation financière de 0,15 € par habitant avec un plancher de 500 € et un plafond de 9.600 €. La participation est révisée au 1er Janvier de chaque année. La dépense sera inscrite au budget Ville de la Commune.
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à prendre toute mesure nécessaire à l'exécution de la présente délibération.
- **DE DONNER MANDAT** au Président du Syndicat Intercommunal de la Périphérie de Paris pour l'Electricité et les Réseaux de Communication, pour signer et notifier les marchés ou accords-cadres dont la commune de TRIEL SUR SEINE sera partie prenante.

- **DE S'ENGAGER** à exécuter, avec la ou les entreprises retenues, les marchés, accords-cadres ou marchés subséquents dont la commune de TRIEL SUR SEINE est partie prenante, et régler les sommes dues au titre des marchés.
-

2015 03 05 DEL 10 : CREATION DE HUIT POSTES D'ADJOINTS D'ANIMATION 2EME CLASSE, D'UN POSTE DE BRIGADIER, ET D'UN POSTE DE TECHNICIEN PRINCIPAL DE 2EME CLASSE.

Rapporteur : Monsieur le Maire

Le conseil municipal, après en avoir délibéré par, **27 voix pour et 6 abstentions** (*Monsieur Arnaud RICHARD, Madame Isabelle WENGER ARTZ, Monsieur Léon JANUS, Madame Christelle COLNAGHI, Monsieur Franck PHILIPPE, Madame Martine BERNELIN DA SILVA*) décide :

- **DE CREER :**
 - 6 postes d'adjoints d'animation 2ème classe à temps non complet 25 h
 - 2 postes d'adjoints d'animation 2ème classe à temps complet
 - 1 poste de brigadier à temps complet
 - 1 poste de Technicien Principal 2^{ème} classe à temps complet
- **DE NOMMER** les agents sur ces postes
- **DE SUPPRIMER :**
 - un poste de gardien de police municipale
 - un poste de technicien territorial.

Les dépenses sont prévues sur les articles 64131 et 64111 du budget communal.

2015 03 05 DEL 11 : AVANCEMENT DE GRADE.

Rapporteur : Monsieur le Maire

Le conseil municipal, après en avoir délibéré par, **27 voix pour et 6 abstentions** (*Monsieur Arnaud RICHARD, Madame Isabelle WENGER ARTZ, Monsieur Léon JANUS, Madame Christelle COLNAGHI, Monsieur Franck PHILIPPE, Madame Martine BERNELIN DA SILVA*) décide :

- **DE CREER** un poste d'adjoint technique principal 2^{ème} classe
- **DE CREER** deux postes d'ATSEM principal 2^{ème} classe
- **DE NOMMER** les agents sur ces grades
- **DE SUPPRIMER** un poste d'adjoint technique 1^{ère} classe

- **DE SUPPRIMER** deux postes d'ATSEM 1^{ère} classe

La dépense est prévue à l'article 64111 du budget communal.

2015 03 05 DEL 12 : MISE A JOUR DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Rapporteur : Monsieur le Maire

Le conseil municipal, après en avoir délibéré par, **27 voix pour et 6 abstentions** (*Monsieur Arnaud RICHARD, Madame Isabelle WENGER ARTZ, Monsieur Léon JANUS, Madame Christelle COLNAGHI, Monsieur Franck PHILIPPE, Madame Martine BERNELIN DA SILVA*) décide :

- **DE SUPPRIMER** les postes suivants :

Filière administrative

- 1 poste de rédacteur
- 1 poste d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe
- 2 postes d'adjoint administratif 2^{ème} classe

Filière technique

- 1 technicien principal de 1^{ère} classe
- 14 postes d'adjoints technique 2^{ème} classe
- 1 poste d'adjoint technique 1^{ère} classe

Filière sociale

- 2 postes d'agents spécialisés des écoles maternelles de 1^{ère} classe

Filière médico-sociale

- 1 psychologue non titulaire
- 1 auxiliaire de puériculture principale 2^{ème} classe

Filière culturelle

- 4 postes d'assistant d'enseignement artistique

Animation

Tableau modifié

ETAT DES EFFECTIFS				
FILIERE	GRADES	POSTES CREEES	POSTES POURVUS	POSTES VACANTS
ADMINISTRATIVE	Attaché principal détaché sur un emploi fonctionnel	1	1	0
	Attaché	5	2	3
	Rédacteur Territorial	1	1	0
	Rédacteur principal	2	2	0
	Adjoint administratif Principal de 2ème classe	1	1	0
	Adjoint administratif 1ère classe	5	2	3
	Adjoint administratif 2ème classe	24	24	0
	TOTAL	39	33	6
TECHNIQUE	Ingénieur Principal	1	1	0
	Technicien principal de 2ème classe	1	1	0
	Adjoint technique principal 2ème classe	8	8	0
	Adjoint Technique 2ème classe	49	49	0
	Agent de maîtrise	2	2	0
	Adjoint techniques 1ère classe	1	1	0
	TOTAL	62	62	0
SPORT	Educateur territorial APS principal de 1ère classe	1	1	0
	Educateur territorial APS principal de 2ème classe	1	1	0
	Educateur Territorial A.P.S.	1	1	0
	TOTAL	3	3	0
SOCIALE	agent spécialisé des écoles maternelles de 1ère classe	4	4	0
	agent spécialisé principal des écoles maternelles de 2ème classe	3	3	0
	Agent social 1ère classe	11	11	0
	Educateur de jeunes enfants	2	1	1
	TOTAL	20	19	1
MEDICO-SOCIAL	Auxiliaire de Puériculture principale 2ème classe	3	2	1
	auxiliaire de puériculture 1ère classe	3	3	0
	médecin	1	1	0

	Infirmière	2	2	0
	TOTAL	9	8	1
CULTURE	Adjoint du patrimoine principal de 2ème classe	1	1	0
	Assistant de conservation du Patrimoine	1	1	0
	Assistant de conservation principal de 1ère classe	1	1	0
	Assistant d'enseignement artistique à temps non complet	15	15	0
	TOTAL	18	18	0
POLICE	Chef de service de police municipale	1	0	1
	Chef de police municipale	2	2	0
	Brigadier	4	4	0
	Brigadier-chef principal	1	1	0
	TOTAL	8	7	1
ANIMATION	Adjoint d'animation 2ème classe	40	40	0
	Adjoint d'animation principal de 2ème classe	1	1	0
	Animateur BCD	1	1	0
	Animateur principal de 2ème classe	1	1	0
	Animateur territorial	1	1	0
	TOTAL	44	44	0

TOTAL EMPLOIS PERMANENTS	203	194	9
---------------------------------	------------	------------	----------

AUTRES	Emplois d'avenir	18	9	9
	Maitre-Nageur	6	6	0
	Apprentis	6	6	0

TOTAL GENERAL	233	215	18
----------------------	------------	------------	-----------

2015 03 05 DEL 13 : AUTORISATION DONNEE A MONSIEUR LE MAIRE DE SOLLICITER UNE SUBVENTION AU TAUX MAXIMAL AUPRES DU CONSEIL GENERAL DES YVELINES POUR LE FONCTIONNEMENT DE LA BIBLIOTHEQUE.

Rapporteur : Madame Manuela MARIE.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité des présents**, décide :

- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à solliciter l'attribution d'une subvention au taux maximal auprès du Conseil Général des Yvelines pour le fonctionnement de la bibliothèque,
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer tous les documents s'y rapportant.

2015 03 05 DEL 14 : AUTORISATION DONNEE A MONSIEUR LE MAIRE DE SOLLICITER UNE SUBVENTION AUPRES DU CONSEIL GENERAL DES YVELINES POUR LE DEVELOPPEMENT, L'AIDE A L'INVESTISSEMENT ET LE SOUTIEN AUX PROJETS DE L'ECOLE DE MUSIQUE ET DE DANSE.

RAPPORTEUR : Madame Manuela MARIE

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité des présents**, décide :

- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à solliciter l'attribution d'une subvention au Conseil Général des Yvelines pour l'aide au développement de l'école municipale de musique et de danse.
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à solliciter l'attribution d'une subvention au Conseil Général des Yvelines pour l'aide à l'investissement de l'école municipale de musique et de danse.
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à solliciter l'attribution d'une subvention au Conseil Général des Yvelines pour l'aide au projet de l'école municipale de musique et de danse.
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer tous les documents s'y rapportant.

2015 03 05 DEL 15 : RAPPORT D'ACTIVITES 2013 DU SIERTECC

RAPPORTEUR : Monsieur Jean-François BOUTOILLE

Le conseil municipal,

- **PREND** acte de la communication du rapport d'activités pour l'année 2013 du SIERTECC.

La séance est levée à 00h50

LE MAIRE

Joël MANCEL